

Plein phare sur les archives

SDAGE
1996

**Travaux agence
& inter-bassins**

Répertoire numérique détaillé
élaboré par
Emilie Tayac, stagiaire,
sous la direction de
Bernadette Ferradou,
responsable Archives
Toulouse, mars – avril 2004
Mis à jour en 2009



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

SOMMAIRE

Introduction **3**

1	Identification et historique du fonds	3
----------	---------------------------------------	---

2	Le producteur	3
----------	---------------	---

	Présentation des Agences de l'eau	3
--	-----------------------------------	---

	Présentation de l'Agence de l'eau et du bassin Adour-Garonne	4
--	---	---

3	Présentation du fonds et de son contenu	5
----------	---	---

	Modalités d'entrée	5
--	--------------------	---

	Conditions de conservation	5
--	----------------------------	---

	Présentation du contenu et intérêts du fonds	6
--	--	---

	Mode de classement	10
--	--------------------	----

	Conditions d'accès	11
--	--------------------	----

	Conditions d'utilisation	11
--	--------------------------	----

	Langue	
--	--------	--

	Contact	11
--	---------	----

Inventaire **12**

Annexes **20**

INTRODUCTION

1 Identification et historique du fonds

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion de eaux (SDAGE) est un document juridique instauré par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. Elaboré au niveau de chacun des bassins hydrographiques français, il est un outil de planification cohérente et territorialisée de la ressource en eau et des milieux aquatiques : il fixe en effet un certain nombre d'orientations fondamentales à mettre en œuvre dans chaque bassin et, à ce titre, s'impose à toutes les décisions administratives qui sont prises dans le domaine de l'eau.

Rédigé à l'initiative du préfet coordonnateur de bassin, le SDAGE est un document administratif conçu par les Comités de bassin, en association avec les collectivités territoriales et les différents usagers de l'eau. Le SDAGE 1996, rédigé entre 1992 et 1996, aura été opérationnel pendant près de treize ans puisqu'il arrive à échéance le 31 décembre 2009 : les dossiers de sa préparation apparaissent donc, d'ores et déjà, comme des sources d'information présentant un fort intérêt historique.

2 Le producteur

Présentation des Agences de l'eau

L'Agence de l'eau Adour-Garonne est l'une des six Agences françaises chargées de la mise en œuvre de la politique de l'eau à l'échelon du bassin hydrographique. Depuis la loi sur l'eau du 16 décembre 1964, en effet, la France est découpée en six grands bassins hydrographiques, dessinés selon les lignes de partage des eaux. Au sein de chaque bassin, une Agence financière de bassin – renommée Agence de l'eau, à compter de 1992 –, est établie pour mener à bien sa mission de lutte contre la pollution des eaux et de préservation des ressources aquatiques.



Fig 1 Les six bassins hydrographiques français créés suite à la loi de 1964

Placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'économie et des finances et du Ministère chargé de l'environnement, les Agences financières de bassin sont des établissements publics de l'Etat dotés d'une autonomie financière et administrative. La loi sur l'eau du 16 décembre 1964 définit ainsi leur rôle : « l'Agence a pour objet de faciliter les diverses actions d'intérêt commun au bassin ou groupement de bassins ». Grâce aux redevances qu'ils recueillent auprès des divers usagers de l'eau (agriculteurs,

industriels, collectivités), ces établissements disposent donc de ressources financières propres ; ces ressources, une fois acquises, leur permettent ensuite d'aider financièrement les acteurs locaux de l'eau à réduire la pollution aquatique, à en diminuer la quantité de prélèvement et à en préserver la qualité.

Les Agences agissent dans le cadre de programmes d'intervention quinquennaux qui leur sont propres : élaborés par leur Conseil d'administration puis adoptés par leur Comité de bassin respectifs, ces programmes sont ensuite approuvés par le Premier ministre. Les Agences ont donc deux assemblées d'instance :

- le Conseil d'administration, véritable organe de décision, qui valide par ses délibérations les grandes orientations de l'Agence, notamment en ce qui concerne le budget et le compte financier ;
- le Comité de bassin, parfois désigné comme le « Parlement de l'eau », est une véritable structure de concertation chargée de mener des réflexions et des débats sur les grandes orientations de la politique de l'eau dans le bassin. Il est composé de représentants des différents acteurs locaux de l'eau (représentants de l'Etat, élus locaux, associations et usagers de l'eau tels que les agriculteurs, industriels et collectivités).

Présentation de l'Agence de l'eau et du bassin Adour-Garonne

L'Agence de l'eau Adour-Garonne gère le bassin hydrographique dessiné par l'Adour, la Garonne, la Dordogne, la Charente et leurs affluents. Elle s'étend donc sur 116000 km² – soit 6 régions et 25 départements en tout ou partie –, compte 6,6 millions d'habitants répartis en 6363 communes et couvre environ 12000 kilomètres de cours d'eau.



Ayant son siège à Toulouse, l'Agence relaie son action au niveau local par l'intermédiaire de ses cinq délégations régionales situées à Bordeaux, Brive, Pau, Rodez et Toulouse.

Fig 2 Le bassin Adour-Garonne et ses sous-bassins versants

Lucien Sormail et la Mission Planification-GIV, producteurs du fonds SDAGE 1996

Le 3 janvier 1992, la loi sur l'eau crée les SDAGE et les SAGE. Afin de faciliter la conception, la mise en œuvre et le suivi de ces nouveaux outils de gestion environnementaux, l'Agence de l'eau Adour-Garonne met alors en place un service dédié à ces travaux : la mission Gestion intégrée des vallées (GIV), dirigée par Lucien Sormail.

Positionnée au sein de la sous-direction Ressources (SDR), la mission GIV est chargée de gérer l'ensemble des actions de gestion intégrée de la ressource : conformément au principe d'équilibre entre les différents usages de l'eau, l'Agence de l'eau Adour-Garonne souhaite en effet développer une approche globale, concertée et durable du problème de l'eau. Le SDAGE, véritable document de référence élaboré suite à la concertation des différents acteurs de l'eau, s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de la gestion intégrée dont il illustre pleinement les principes directeurs.

L'élaboration du SDAGE 1996 s'est faite sur deux plans parallèles. Il fallait, naturellement, élaborer le SDAGE spécifique au bassin Adour-Garonne : ce travail fut confié plus particulièrement à deux agents de la mission GIV, Jacques de La Rocque et Marie-Christine Moulis. Toutefois, comme les SDAGE et les SAGE étaient des outils environnementaux nouveaux dont il fallait préciser le périmètre, le Ministère chargé de l'environnement créa un groupe de travail inter-Agences et en confia le copilotage à Lucien Sormail.

Le fonds SDAGE 1996, réuni par Lucien Sormail entre 1992 et 1997, présente donc la particularité de regrouper des documents de définition générale du périmètre des SDAGE avec les dossiers d'élaboration d'un SDAGE local, celui du bassin Adour-Garonne.

3

Présentation du fonds et de son contenu

Modalités d'entrée

Ce fonds est issu de l'activité de Lucien Sormail, ingénieur hydrologue en poste à l'Agence. Entre 1992 et 1996, en effet, le chef de la mission GIV a piloté à la fois les travaux nationaux de conception des SDAGE et SAGE et l'élaboration du SDAGE Adour-Garonne validé en 1996.

Suite à la dissolution de la mission GIV, en 2003, le fonds a été classé puis versé au service Archives de l'Agence en 2004. Le travail de classement a été réalisé en étroite collaboration avec Lucien Sormail.

Conditions de conservation

Depuis 2004, ce fonds est conservé par le service Archives de l'Agence.

Présentation du contenu et intérêts du fonds

Les Assises de l'eau et le contexte de création des SDAGE (1990-1992)

Les SDAGE ont été produits dans un contexte historique particulier qu'il convient ici de rappeler.

En 1990, à la demande du Premier Ministre et dans le cadre du Plan national pour l'Environnement, Brice Lalonde, ministre de l'Environnement, a engagé un ensemble de réflexions pour élaborer une véritable politique nationale de l'eau. Cette initiative, dont le but avoué était de satisfaire les besoins de tous les acteurs de l'eau tout en préservant les écosystèmes et le milieu naturel, s'est déroulée en deux temps. En 2000, tout d'abord, ce fut au niveau local, régional et de bassin que se tinrent les Assises de Bassin « Eau 2000 ». Puis, à la suite de la remontée de ces travaux, les « Assises nationales de l'eau » furent organisées en mars 1991 en vue d'une concertation nationale et prospective sur la gestion de l'eau en France.

Ces Assises locales puis nationales ont donné lieu à un large et riche débat : elles ont ainsi permis aux différents usagers et acteurs de l'eau d'échanger connaissances et points de vue, et ce faisant, de mettre en évidence la nécessité d'une gestion concertée de la ressource en eau. C'est ainsi que, le 3 janvier 1992, une nouvelle loi sur l'eau est promulguée. Intégrant l'ensemble des réflexions engagées dans le cadre des Assises de l'eau, la loi du 3 janvier 1992 donne à la gestion de l'eau un cadre rénové, réactualisé et mieux adapté aux réalités de son époque. L'eau y est d'emblée présentée comme faisant partie d'un « patrimoine commun » à protéger et à mettre en valeur tout en respectant les équilibres naturels (article 1). La ressource en eau devant désormais faire l'objet d'une « gestion équilibrée » (article 2), il est prévu la mise en place de « schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux » (SDAGE) et de « schémas d'aménagement et de gestion des eaux » (SAGE), outils d'aménagement et de planification de la ressource en eau concernant respectivement les bassins et sous-bassins hydrographiques français.

SAGE et SDAGE, qui découlent directement de la loi de 1992, fixent ainsi les grandes orientations d'une gestion équilibrée et globale des milieux aquatiques et de leurs usages. Désormais, toutes les décisions publiques prises dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec les orientations et les priorités du SDAGE, tant d'un point de vue réglementaire qu'opérationnel et financier.

Elaboration du contenu des SDAGE et des SAGE : les travaux du groupe de travail national (1992-1996)

Pour répondre aux exigences de la loi de 1992, toutes les entités françaises chargées d'élaborer les SAGE et les SDAGE se sont réunies pour mener une réflexion commune sur ces documents juridiques d'un type nouveau. C'est ainsi que, dès le mois d'avril 1992, se met en place un groupe de travail inter-bassins sur le thème de la « mise en œuvre des schémas d'aménagement des eaux ».

1. La « mise en œuvre des schémas d'aménagement des eaux », un chantier d'études piloté par l'Agence de l'eau Adour-Garonne (1992-1996)

Les études inter-Agences

Depuis 1975, les Agences de bassin mènent conjointement des travaux d'études d'intérêt commun : les programmes d'études inter-Agences. Financés par chaque Agence au *pro rata* de son budget, ces programmes sont subdivisés en thématiques qui sont confiées à un groupe de travail spécifique et donnent lieu, le plus souvent, à la publication d'études *inter-Agences*.

Chaque groupe de travail thématique fonctionne de la manière suivante :

- son animation est assurée par un représentant du ministère en charge de l'Environnement¹ ;
- sa coordination technique est assurée par une Agence de l'eau « pilote », désignée au préalable, et chargée d'élaborer les convocations aux réunions, d'envoyer de nouvelles propositions d'études et d'animer les réunions. Elle rédige en outre les relevés de décisions qu'elle adresse au Comité exécutif ;
- sa composition est ouverte au-delà des seuls membres des Agences et du ministère : des personnalités ou représentants d'organismes qualifiés peuvent en effet se joindre au groupe ;
- ses propositions d'études, de financement et de plan de valorisation de recherches menées sont validées ou non par le Comité exécutif, assemblée composée d'un membre du Comité de direction de chaque Agence et d'un membre de la mission inter-Agences.

Le groupe de travail inter-Agences « Mise en œuvre des schémas d'aménagement des eaux »

La réflexion nationale préliminaire à l'élaboration du SDAGE s'est déroulée dans le cadre du IV^{ème} programme d'études inter-Agences (1992-1996) : elle correspondait en effet à thématique « Mise en œuvre des Schémas d'aménagement des eaux », dit « thème D ». Un groupe de travail réunissant des ingénieurs des Agences et du ministère s'est donc mis en place sur les problématiques spécifiques aux études inter-Agences.

¹ Cette animation est généralement assurée par la Direction de l'eau du ministère, avec l'appui de l'Office international de l'eau (OIEau).

2. Un groupe de réflexion national chargé de concevoir les modalités d'application concrète des SAGE et SDAGE)

Parallèlement à la réalisation des études inter-Agences, un groupe de travail plus large est créé en avril 1992, à l'initiative du ministre en charge de l'Environnement. Il s'agit en effet de concevoir l'application concrète des SDAGE et de SAGE. Le groupe reçoit donc une double mission : contribuer, d'une part, à l'organisation et à l'harmonisation de la mise en œuvre des procédures SDAGE et SAGE au niveau national et concrétiser, d'autre part, les principes de la « gestion équilibrée » explicités dans la loi sur l'eau de 1992.

Ce deuxième groupe de travail réunit des spécialistes provenant à la fois du ministère, des six Agences de l'eau et des DIREN :

- au ministère, la cellule de travail concernée est celle du Service de l'Eau.
- pour les Agences, les représentants sont répartis en deux catégories. Les spécialistes du groupe d'études inter-Agences du thème D, souvent des techniciens spécialisés dans la gestion globale des milieux aquatiques, travaillent en collaboration avec le directeur de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, mandaté par l'ensemble des directeurs d'Agences pour piloter le Comité exécutif.
- les DIREN, pour leur part, désignent leurs porte-parole à l'occasion d'une concertation DIREN-Ministère.

Ces deux groupes de travail ont été animés par Yvan Retkowky, du Ministère, et coordonnés par Lucien Sormail, représentant de l'Agence Adour-Garonne, pilote du projet, tous deux assurant le secrétariat technique du groupe.

Cette organisation explique que se trouvent, dans notre fonds d'archives, tous les documents concernant directement les différents aspects de la thématique « Mise en œuvre des Schémas d'aménagement des eaux ».

3. Intérêts des archives du groupe de travail inter-bassins

Les réflexions menées par le groupe de travail lors de ses réunions se sont traduites par la production de notes de synthèse ou d'orientation. Elles ont permis de concevoir puis de mettre en œuvre un certain nombre d'outils techniques et méthodologiques d'accompagnement de la procédure SDAGE-SAGE. On peut citer, entre autres, la réalisation d'un glossaire commun aux SDAGE, des études sur la portée juridique et économique des SDAGE, l'élaboration d'un guide cartographique,...

L'importance et la diversité des réflexions menées par le groupe inter-bassins sont à l'origine de la typologie très variée des documents qui composent le fonds : comptes-rendus de réunions, études techniques ou méthodologiques portant sur un point particulier de la réflexion ou encore documents cartographiques, plaquettes d'information ou ouvrages à destination du public. Par ailleurs, il convient d'insister sur le fait que la totalité des archives de Lucien Sormail, copilote du groupe de travail, ont été conservées et intégrées au fonds. Il s'agit donc d'un dossier exhaustif qui est mis à la disposition des chercheurs.

Le SDAGE Adour-Garonne (1992-1996)

Sous l'autorité du Comité de bassin Adour-Garonne et en lien étroit avec le groupe de travail inter-Agences, la mission GIV a assuré la rédaction du schéma directeur Adour-Garonne.

1. *Elaboration du SDAGE Adour-Garonne : historique*

L'élaboration du SDAGE Adour-Garonne a été pilotée par le Comité de bassin, le secrétariat technique des travaux étant co-gérés par l'Agence de l'eau et la DIREN de bassin.

Le Comité de Bassin a eu une action fondamentale dans la préparation du SDAGE. Il a en effet joué un double rôle, du fait de ses attributions : rôle consultatif dans la prise de décisions intéressant le bassin, d'une part, et rôle technique et politique, d'autre part, la loi de 1992 lui ayant conféré la responsabilité de la rédaction du SDAGE. Techniquement, plusieurs commissions du Comité de bassin ont largement œuvré à l'élaboration du SDAGE Adour-Garonne. La commission Planification a ainsi soumis au Comité de bassin un certain nombre de propositions et de réflexions concernant l'animation et le suivi de la préparation du SDAGE. Quant aux Commissions géographiques, unités de concertation représentant les grands bassins versants du bassin Adour-Garonne, elles ont permis de relayer les avis des acteurs de l'eau de l'ensemble du bassin.

Concrètement, la démarche d'élaboration du SDAGE s'est déroulée en trois temps : une phase préparatoire (juillet 1992-juin 1993), suivie de l'élaboration de l'avant-projet (juin 1993-décembre 1994) et du projet de SDAGE (janvier 1995-août 1996).

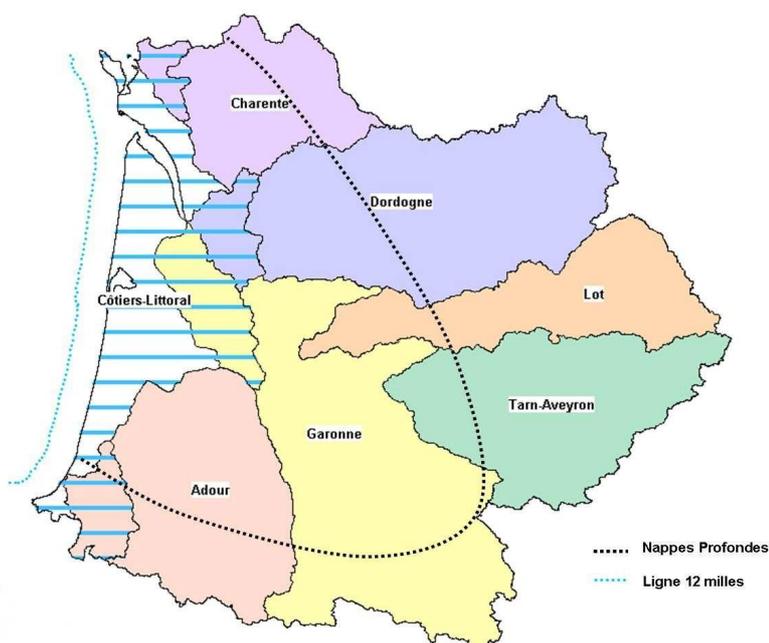


Fig 3 Les commissions territoriales du bassin Adour-Garonne

La rédaction du SDAGE Adour-Garonne a débuté suite à la réunion du Comité de bassin du mois de juillet 1992. Conçu en lien avec les membres du Comité de bassin et de sa commission Planification, il a été enrichi suite à la réception des avis des services de l'Etat, des commissions géographiques, des ententes interdépartementales et des autres organismes et associations directement concernés par le SDAGE. Un avant-projet de SDAGE a ainsi pu être le 3 juillet 1995 par le Comité de bassin.

A compter d'octobre 1995, l'avant-projet est soumis à la consultation du public, puis à celle des conseils généraux et régionaux, des ententes interdépartementales et des grandes agglomérations de Toulouse et de Bordeaux. Parallèlement, une campagne d'information et de communication sur le SDAGE se met en place dans le cadre de réunions de présentation organisées auprès des collectivités territoriales et d'autres organismes ou partenaires. Le traitement des avis recueillis donne alors lieu à une révision du projet de SDAGE, laquelle est présentée par la commission Planification au Comité de bassin le 24 juin 1996. Le texte révisé est alors validé et proposé à la signature du préfet coordonnateur de bassin.

Le 6 août 1996, le SDAGE Adour-Garonne est approuvé par arrêté préfectoral, avec prise d'effet à compter du 16 septembre 1996.

2. Intérêt du fonds du SDAGE Adour-Garonne

Le SDAGE Adour-Garonne présente des intérêts multiples. D'un point de vue historique, tout d'abord, la création d'un outil de planification de ce type permet de comprendre l'importance de la loi sur l'eau de 1992 en terme de rénovation de la politique de gestion de l'eau, tant au niveau national que local. D'un point de vue plus administratif, ensuite, le SDAGE devient le véritable document de référence du bassin en matière de gestion de l'eau : du fait de sa valeur juridique, il s'impose désormais aux décisions administratives dans le domaine de l'eau.

Autre intérêt à souligner : le SDAGE Adour-Garonne a été l'occasion de faire largement appel aux principes de démocratie participative et de transparence. Dès sa période d'élaboration, en effet, le SDAGE Adour-Garonne a été construit en concertation avec les différents acteurs de l'eau : la réalisation systématique de registres d'observations, synthétisant et analysant les différents avis recueillis, témoigne par exemple de l'intérêt porté à ces procédures de consultation et d'une réelle volonté de transparence à l'égard du public. En outre, grâce à la mise en place de tableaux de bord périodiques, le principe de transparence continue à être respecté et permet à l'ensemble des utilisateurs de l'eau et des partenaires de l'Agence d'être informé du suivi des mesures prioritaires définies par le SDAGE.

Mode de classement

Un fonds classé en trois parties

Le fonds SDAGE s'articule en trois parties distinctes, concernant :

- le contexte de mise en place des SDAGE (1990-1992),
- les travaux de réflexion des groupes de travail national sur l'élaboration des SDAGE et SAGE (1992-1996),
- les travaux d'élaboration du SDAGE Adour-Garonne (1992-1996).

Afin de mettre à la disposition du chercheur un ensemble de documents de référence, tels que les textes législatifs et réglementaires de l'époque ou les SDAGE élaborés dans les cinq autres bassins hydrographiques, une partie annexe a été ajoutée au fonds proprement dit.

Un classement chronologique dans chacune des parties

Le plan de classement chronologique a été choisi pour chacune des parties de l'inventaire. Il suit en effet l'ordre des réunions des différents groupes de travail, ce qui permet de suivre les différentes étapes de réflexion et de conception des documents.

La composition des dossiers

Chaque réunion fait l'objet d'un dossier qui contient généralement les documents préparatoires, le relevé de décisions (lorsqu'il existe) et les documents éventuels qui ont été produits suite à la réunion. Certains documents, non datés ou se rattachant difficilement à une réunion particulière, ont été rassemblés à la fin du classement sous forme de dossiers thématiques. L'ensemble des réunions sont répertoriées chronologiquement en annexes, avec l'ordre du jour correspondant.

Il convient de signaler que, pour un certain nombre de réunions concernant le SDAGE Adour-Garonne, il manque les relevés de décisions correspondants. Cette absence n'est pas la conséquence d'une perte du document mais résulte des méthodes de travail employées dans le cadre des réunions. Les éventuelles modifications ou annotations étaient directement portées sur le ou les document(s) analysé(s). Ces documents étaient ensuite revus et corrigés en fonction des différentes propositions de rectification pour être présentés à la réunion suivante.

Conditions d'accès

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent fonds est librement communicable.

Conditions d'utilisation

Toute utilisation autre que scientifique est exclue.

En cas d'utilisation, l'Agence de l'eau Adour-Garonne doit être citée dans les sources archivistiques.

Langue

Tous les documents sont en langue française.

Contact

La consultation se fait sur rendez-vous.

Coordonnées de la responsable Archives

Adresse postale : Agence de l'eau Adour-Garonne
90 rue du Férétra
31078 Toulouse cedex 4

Courriel : bernadette.ferradou@eau-adour-garonne.fr

Inventaire

Contexte d'élaboration du SDAGE

Boîte n°1

Assises de l'Eau du bassin Adour Garonne. - Bilan de la manifestation : ouvrages officiels de synthèse, dossier du participant, textes des interventions, plaquettes d'information

Politique de gestion de l'eau. - Encadrement législatif : loi sur l'eau du 3 janvier 1992, décrets d'applications, notes, articles divers

1990 – 1992

Elaboration du contenu des SDAGE et SAGE

Etudes inter-Agences sur les SDAGE et les SAGE

Boîte n°2

Quatrième programme d'études inter Agences. - Présentation : notes d'information et de procédure, plaquettes et ouvrages de présentation

Thème D « Gestion globale des milieux aquatiques et mise en œuvre des SDAGE et des SAGE ». - Présentation et suivi : notes d'orientations générales, bilans et programmes annuel

1992 – 1996

Boîte n°3

Quatrième programme d'études inter Agences (comité exécutif). - Réunions d'octobre 1994 à septembre 1996 : relevés de décisions, documents de travail

Quatrième programme d'études inter-Agences (instances nationales et régionales, organismes de bassins). - Réunions de septembre 1994 à mai 1996 ; Colloque des 21, 22 et 23 novembre 1995 ; séminaire des 3 et 4 septembre 1996 : relevés de décisions, documents de travail, notes manuscrites

1994 – 1996

Organisation et harmonisation de la mise en œuvre des SDAGE et SAGE

Boîte n°4

Groupe de travail SAGE. - Réunions de février à mai 1992 : relevés de décisions, documents de travail, documents produits suite à la réunion, notes manuscrites, correspondance

1992

Boîte n°5

Groupe de travail SAGE. - Réunions de juillet à décembre 1992 ; séminaire des 7 et 8 avril 1992 et du 11 mai 1992 : relevés de décisions, documents de travail, correspondance, documents produits suite à la réunion et notamment version définitive du guide méthodologique SAGE

1992

Boîte n°6

Groupe de travail SDAGE-SAGE. - Réunions de février à décembre 1993 : relevés de décisions, actes de séminaire, documents de travail, rapports

1993

Boîte n°7

Groupe de travail SDAGE-SAGE. - Réunions de février à septembre 1994 : relevés de décisions, documents de travail, rapports, notes d'orientation et d'information, documents produits suite à la réunion

1994

Boîte n°8

Groupe de travail SDAGE-SAGE. - Réunions de novembre 1994 à avril 1995 : relevés de décisions, documents de travail, documents produits suite à la réunion

1994 – 1995

Boîte n°9

Groupe de travail SDAGE-SAGE. - Réunions de juin à octobre 1995 : relevés de décisions, documents de travail, documents produits suite à la réunion

1995

Boîte n°10

Groupe de travail SDAGE-SAGE. - Réunions de janvier à décembre 1996 : relevés de décisions, documents de travail, documents produits suite à la réunion, cahiers de notes manuscrites

1996

Dossiers et études thématiques inter-Agences**Boîte n°11**

Gestion intégrée. - Réflexion appliquée aux SAGE : étude du CERGRENE (*La gestion intégrée des cours d'eau dans le cadre de l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux*)

Politique de l'eau et gestion des milieux aquatiques. - Communication de Michel Barnier, ministre en charge de l'Environnement.

Zones humides, méthodologie et aspects fonctionnels. - Actes des cinquièmes « Entretiens de Ségur » (1994) ; plaquette d'information *Les Schémas Départementaux de Vocation Piscicole* (1994) ; rapport de Jean-Luc Redaud, *Mise en place du plan d'action gouvernemental pour la protection et la reconquête des zones humides* (octobre 1995) ; ouvrage de Bernard Lachat, *Guide de protection des berges de cours d'eau en techniques végétales* (1994) ; plaquette du Ministère de l'Environnement, *Quatre-vingt-sept zones humides d'importance majeure* (1994) ; correspondance

1992 – 1996

Boîte n°12

Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). - Approche juridique et économique : textes juridiques, notes diverses, rapports ; réflexion méthodologique : rapports

Documents importants contenus dans la boîte n°12 :

- bureau d'études Organisation et Environnement, *Rapport d'expertise de l'avant-projet de SDAGE Adour-Garonne* (juillet 1994) ; *cadre juridique des SDAGE : rapport final* (décembre 1994) ; *cadre juridique des SDAGE : réponses juridiques apportées à des questions spécifiques* (décembre 1994) ;
- BRGM, *Contribution méthodologique à l'élaboration des schémas d'aménagement et de gestion des eaux* (1992-1993)

1992 – 1996

Boîte n°13

Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). - Elaboration de la légende des documents graphiques et cartographiques : mallette de présentation, rapports

Documents importants contenus dans la boîte n°13 :

- *Rapport des phases 1 et 2 – Banques de données sur l'eau, information géographique et SAGE, définition des besoins cartographiques des SAGE* ;
- *Rapport de la phase 3 – Conception de la légende* ;
- *Volume d'annexes*

1994

Boîte n°14

Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). - Guide cartographique : mallette de présentation, cartes, rapports

Documents importants contenus dans la boîte n°14 :

- *Volume 1 – Exemples de cartes et bibliothèque de symboles* ;
- *Volume 2 – Informations pour la réalisation des cartes* ;
- *Volume 3 – Listes des indicateurs de référence*

1995

Elaboration du SDAGE Adour-Garonne

Phase préparatoire (1992-1993)

Boîte n°15

Lancement du projet de SDAGE. – Comité de Bassin, réunion du 6 juillet 1992 : extraits de délibération, annexes, correspondance

Avant-projet, consultation préalable. – Commission Planification du 23 novembre 1992. - Réunion : dossier de séance, plaquette du guide méthodologique

Avant-projet, consultation préalable. – Commissions géographiques Tarn-Aveyron et Garonne (29 janvier et 7 juin 1993). Réunions : comptes-rendus de réunions, dossier de consultation, correspondance, dossier de séance, dossier de presse, articles de presse, supports de formation

1992 – 1993

Boîte n° 16

Avant-projet, consultation préalable. – Commissions géographiques Adour, Lot et Dordogne (26 février, 26 avril et 9 mai 1993). – Réunions : dossier de séance, étude technique, document graphique, correspondance, dossier de presse, études techniques, documents de travail, supports de formation

1993

Boîte n° 17

Avant-projet, consultation préalable. – Commissions géographiques Côtiers-Littoral et Charente (3 mai, 10 septembre et 18 mai 1993). – Réunions : dossier de séance, étude technique, document graphique, correspondance, dossier de presse, études techniques, documents de travail, supports de formation

Avant-projet, consultation préalable. – Associations du bassin Adour-Garonne du 26 juin 1993, réunion: dossier de séance

Avant-projet, consultation préalable. – Avis d'Electricité de France (EDF) du 18 juin 1993 : correspondance.

1993

Avant-projet (1993-1995)**Boîte n° 18**

Avant-projet, phase d'élaboration. – Commission Planification, réunions de juin à novembre 1993 : dossiers de séance ; Comité de Bassin, réunion du 2 juillet 1993 : dossier de séance.

Avant-projet, évaluation économique. - Réalisation d'une étude : rapports, correspondance

1993 – 1995

Boîte n° 19

Avant-projet, phase de validation. – Suivi de l'élaboration du texte par la DIREN de bassin : correspondance ; réunion du Comité de bassin du 3 décembre 1993 : dossier de séance ; réunion du comité de pilotage de la commission de planification du 26 janvier 1994 : dossier de séance, documents de travail, correspondance

Avant-projet, communication du texte proposé. - Diffusion du texte validé le 3 janvier 1993 : plaquettes, correspondance

Avant-projet, recueil d'avis. – Commissions géographiques Garonne, Tarn-Aveyron, Charente, Nappes Profondes, Adour, Littoral, Espaces côtiers, Lot et Dordogne. – Réunion d'avril à mai 1994 : comptes-rendus

Avant-projet, recueil d'avis. – Commissions géographiques Adour, Côtiers-Littoral, Dordogne, Garonne, traitement des observations et avis recueillis : correspondance

1994 – 1995

Boîte n° 20

Avant-projet, recueil d'avis. – Commissions géographiques Charente, Lot, Nappes Profondes et Tarn-Aveyron, traitement des observations et avis recueillis : correspondance

1993 – 1995

Boîte n°21

Avant-projet, recueil d'avis. – Organismes et institutions du bassin, traitement des observations et avis recueillis : registre des observations n°1 à 87 (version provisoire)

1994

Boîte n°22

Avant-projet, recueil d'avis. – Organismes et institutions de bassin, traitement des avis et observations recueillis : registre des observations n°88 à 121 (version provisoire), registres d'observations définitifs

1994

Boîte n°23

Avant-projet, recueil d'avis. – Services de l'Etat, traitement des avis et observations recueillis : correspondance, documents de synthèse des avis par service

1994

Boîte n°24

Avant-projet, bilan des consultations. – Commission de planification, réunion du 6 juin 1994 : dossiers de séance ; Comité de bassin, réunion du 11 juillet 1994 : dossier de séance, procès verbal

Avant-projet, révision du document soumis à consultation. – Comité de pilotage de la Commission Planification, réunions de septembre à décembre 1994 : dossiers de séance, documents de travail ; Commission Planification, réunion du 12 octobre 1994 : document de travail ; Comité de Bassin, réunion du 5 décembre 1994 : dossier de séance

1994

Projet (1995-1996)**Boîte n°25**

Projet, mise au point du texte. – Comité de pilotage de la commission Planification, réunions de janvier à mai 1995 : dossiers de séance, documents de travail, comptes-rendus, correspondance ; Commission Planification, réunions de février à juin 1995 : documents de travail, projet de compte-rendu

1995

Boîte n°26

Projet, validation du texte. – Comité de bassin, réunion du 3 juillet 1995 : dossier de séance, dossier de presse, document de travail

Projet, campagne d'information et de consultation du public. – Consultation et recueil des avis des conseils généraux et régionaux, des ententes interdépartementales et des agglomérations de Toulouse et Bordeaux ; préparation de la procédure : dossier de consultation, correspondance

1995-1996

Boîte n° 27

Projet, campagne d'information et de consultation du public. – Consultation et recueil des avis des conseils généraux et régionaux, des ententes interdépartementales et des agglomérations de Toulouse et Bordeaux ; réunions d'information et de présentation du SDAGE : comptes-rendus, correspondance ; réactions de différents organismes et institutions sur le projet : correspondance.

1995-1996

Boîte n° 28

Projet, campagne d'information et de consultation du public. – Consultation et recueil des avis des conseils généraux et régionaux des ententes interdépartementales et des agglomérations de Toulouse et Bordeaux : recueil des avis officiels, extraits de projets de délibération ; avis des services de l'Etat : recueil des avis.

1996

Boîte n° 29

Projet, campagne d'information et de consultation du public. – Avis recueillis, analyse et traitement de la totalité des observations : registre général.

Projet, bilan de la campagne d'information et de consultation. – Conseil d'Administration, réunion du 22 mars 1996 : dossier de séance ; Comité de pilotage de la commission Planification, réunion du 3 avril 1996 : dossier de séance

Projet, élaboration du texte définitif. – Comité de pilotage de la commission Planification, réunion du 2 mai 1996 : dossier de séance, projet du texte définitif

1996

Boîte n° 30

Projet, élaboration du texte définitif. – Commission Planification, réunion du 22 mai 1996 : dossier de séance, projet de texte définitif

Projet révisé, adoption définitive. – Comité de Bassin, réunion du 24 juin 1996 : dossier de séance, dossier de presse, projet révisé ; approbation du SDAGE : arrêté du préfet coordonnateur du 6 août 1996 [copie]

SDAGE approuvé, communication au grand public. - Edition du SDAGE et des *Cahiers géographiques* : plaquettes (texte définitif et résumé).

1996

Dossiers et études thématiques Adour-Garonne**Boîte n° 31**

Avant-projet et projet. - Réflexion sur diverses thématiques : fiches récapitulatives des études engagées en 1995 ; réflexions sur le thème B « Gestion qualitative de la ressource » : notes et documentation technique, études techniques, rapports

1993-1995

Boîte n° 32

Avant-projet et projet. - Réflexions sur le thème C « Gestion quantitative de la ressource » : notes et documentation techniques, études techniques, rapports, documents de méthodologie

1992-1996

Boîte n° 33

Avant-projet et projet. - Réflexions sur le thème A « Gestion et protection des milieux aquatiques et littoraux » : rapports, mémoire, exemple de charte ; réflexions sur le thème D « Gestion des risques de crues et d'inondations » : notes et documentation techniques, études techniques, rapport, articles de presse et de revues, documents administratifs, correspondance ; réflexions sur le thème F « Organisation de la gestion intégrée » : documents de travail, correspondance

1983-1996

Boîte n° 34

Avant-projet. - Etude socio-économique du bassin Adour-Garonne : études techniques, rapports, cartes, correspondance

1993-1995

Boîte n° 35

Avant-projet et projet. - Réflexions sur les thèmes annexes : notes et documentation technique, études techniques, rapports, correspondance

1992-1996

Boîtes n° 36

Projet. - Test du logiciel de gestion intégrée AGIRE : rapport de stage de Frédéric Marret (*Etude quantitative et qualitative de la liaison Gave de Pau / Echez par l'exploitation et le test du logiciel AGIRE*)

1996

Communication sur le SDAGE**Boîte n° 37**

Avant-projet et projet. - Echanges d'informations avec les partenaires de l'Agence et le public : correspondance ; information par la presse : revue de presse

1992 – 1999

Boîte n° 38

Communication sur le SDAGE. - Formation, accueil de visiteurs étrangers et participation à des congrès, séminaires et réunions d'information : textes des interventions, supports de formation, dossiers de séance, correspondance

1992-1996

Boîte n° 39

Communication sur le SDAGE. - Formation, accueil de visiteurs étrangers et participation à des congrès, séminaires et réunions d'information : textes des interventions, supports de formation, dossiers de séance, correspondance.

1997-1999

Textes de référence

Boîte n° 40

Textes législatifs : recueil

1976-2000

SDAGE des bassins hydrographiques Artois–Picardie, Loire–Bretagne,
Seine–Normandie. – Approbation du SDAGE : plaquettes

1996

Boîte n° 41

SDAGE des bassins hydrographiques Rhin–Meuse, Rhône–Méditerranée–
Corse. – Approbation du SDAGE : mallettes de présentation.

1996

Annexes

Liste chronologique des réunions et de leur ordre du jour

1-Le IV^{ème} programme d'Etudes inter-Agences

A- Réunions du Comité exécutif

- **25/10/1994** : réunion du Comité exécutif, première réunion du groupe des directeurs de projets. (Boîte n°3)
(Relevé de décisions)
 1. Nouveaux directeurs de projet ;
 2. Approbation du relevé de décision de la réunion du 6 juin 1995.
 3. Examen des fiches d'études

- **01/12/1994** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Relevé de décisions, convention entre le Ministère de l'Environnement et les 6 Agences de l'Eau)
 1. Approbation compte-rendu réunion 25 octobre 1994 ;
 2. Convention cadre.
 3. Note chapeau relative aux orientations générales du IV^{ème} programme.
 4. Notes d'orientations.

- **03/01/1995** : Réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Relevé de conclusions, documents de travail)
 1. Préparation de la réunion du Comité de Direction du 16-12-1994 ;
 2. Réunion des Présidents des Comités Scientifiques.
 3. Approbation du relevé de la réunion du 01 décembre 1994.
 4. Convention-cadre et synoptiques de « déroulés » administratif et financier.
 5. Note chapeau relative aux orientations stratégiques du 4^{ème} programme.
 6. Note d'orientation des 9 groupes thématiques.
 7. Programmes prévisionnels.

- **03/02/1995** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Documents de travail)
 1. Orientations du thème D.

- **07/03/1995** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Ordre du jour)
 1. Approbation du relevé de conclusions de la réunion du 03/02/1995 ;
 2. Programmes prévisionnels des 9 thèmes d'études.
 3. Etudes à engager dans les délais les plus brefs.
 4. Procédures inter-Agences.

- **02/05/1995** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Compte-rendu)
 1. Approbation du relevé de décisions de la réunion du 07-03-1995 ;
 2. Nouveau thème « santé publique liée à la distribution de l'eau potable ».
 3. Bouclage du programme prévisionnel 1995.
 4. Examen des fiches d'études prioritaires.
 5. Autres thèmes.

- **01/08/1995** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Relevé de décisions, documents de travail et de synthèse).
 1. Séminaire bilan 1995 ;
 2. Préparation 1996.
 3. Orientations 5^{ème} programme d'Etudes inter-Agences dans le cadre du séminaire de Rambouillet.

- **12/09/1995** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Documents préparatoires)
 1. Nouveaux directeurs de projet ;
 2. Approbation du relevé de décision de la réunion du 6 juin 1995.
 3. Examen des fiches d'études.

- **06/06/1996** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Le compte rendu se trouve dans le dossier réunion du 01-08-1995)
 1. Approbation du relevé de conclusions de la réunion du 2 mai 1995 ;
 2. Examen des fiches d'études prioritaires restantes.

- **17/07/1996** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Relevé de décisions, documents de travail)
 1. Approbation du relevé de conclusions de la réunion du 25 juin 1995 ;
 2. Préparation du V^{ème} programme d'Etudes « Eau 2001 ».

- **24/09/1996** : réunion du Comité exécutif. (Boîte n°3)
(Documents de travail)
 1. Approbation du relevé de conclusions du séminaire tenu les 3 et 4 septembre 1996.
 2. Préparation du V^{ème} programme d'études « Eau 2001 ».
 3. Projet de protocole avec le CEMAGREF.
 4. IV^{ème} programme (état d'avancement, bilan).
 5. Valorisation des études.
 6. Autres thèmes.

B- Autres réunions dans le cadre du IV^{ème} programme

- **20/09/1994** : réunion d'évaluation du IV^{ème} programme d'Etudes inter-Agences. (Boîte n°3)
(Relevé de décisions, évaluation des directeurs, documents de travail)
 1. Bilan synthétique présenté par chaque pilote de thèmes d'études ;
 2. Analyse et propositions présentées par l'Office International de l'Eau (OIE) et débats.
 3. Discussion sur les orientations nouvelles et l'organisation du IV^{ème} programme.

- **16/03/1995** : réunion des Directeurs des Agences de l'Eau (DAE), élargie aux Directions Régionales de l'Environnement (DIREN). (Boîte n°3)
(Documents de travail)
 1. Portée juridique des SDAGE.
 2. Evaluation économique et financière des SDAGE.

- **06/04/1995** : réunion des membres du thème C (Agence de l'Eau Loire-Bretagne) des études inter-Agences, des représentants du Ministère, des DIREN de l'Office International de l'Eau (OIE) (Boîte n°3)
(Compte-rendu)
1. Définition d'un système d'évaluation de la qualité des cours d'eau.
- **21, 22 et 23/11/1995** : colloque à Avignon, « Contribution des eaux souterraines au fonctionnement des hydrosystèmes » (Boîte n°3)
(Programme, notes manuscrites)
- **09/05/1996** : réunion de la Mission Interministérielle de l'Eau (MIE) (Boîte n°3)
(Projets de compte-rendu, documents de travail).
1. Examen des projets des SDAGE des six bassins hydrographiques.
- **23/05/1996** : réunion du Comité National de l'Eau (CNE). (Boîte n°3)
(Avis du CNE sur les projets de SDAGE, documents de travail)
1. Examen des projets des SDAGE des six bassins hydrographiques.
- **03 et 04/09/1996** : séminaire inter-Agences. (Boîte n°3)
(Relevé de propositions, documents de travail, notes manuscrites)
1. Préparation du Vème programme d'Etudes inter-Agences « Eau 2001 ».

2-Le groupe de travail inter-Bassins

A- Réunions 1992

○ **13/02/1992** : groupe SAGE , première réunion d'installation du groupe.
(Boîte n°4)

(Relevé de décisions, note d'information).

○ **17/03/1992** : groupe SAGE. (Boîte n°4)

(Relevé de décisions, documents de travail, propositions des différents bureaux d'études, code de référence amendé suite à la réunion)

1. Elaboration d'un code de référence des SAGE : choix d'un bureau d'études-consultant ;
2. Projet de décret d'application pour les SAGE.
3. Lettre d'information aux présidents de Comité et Préfets coordonnateurs de Bassin.
4. Démarrage des actions préparatoires aux SDAGE dans les bassins.

○ **07 et 08/04/1992** : groupe SAGE, séminaire à Lyon. (Boîte n°5)

(Compte-rendu)

1. Travail collectif sur le Code, organisé et animé par le Bureau d'études (attentes, contenu, forme, premières esquisses).

○ **15/04/1992** : groupe SAGE. (Boîte n°4)

1. Examen du plan détaillé du code de référence SAGE;
2. Examen du premier projet de décret SAGE.
3. Premier bilan de préparation du document-cadre SDAGE par bassin.

○ **11/05/1992** : groupe SAGE, séminaire d'avancement (Documents de travail, notes manuscrites) (Boîte n°5)

1. Travail collectif à partir du premier projet du code.

○ **22/05/1992** : groupe SAGE.(Boîte n°4)

(Document de projet définitif et disquette, documents produits suite à la réunion).

1. Présentation du projet définitif de code.
2. Dernières observations.
3. Examen du projet définitif de décret.
4. Point sur les documents cadre SDAGE.

○ **21/07/1992** : groupe SAGE. (Boîte n°5)

(Relevé de décisions, document de travail)

1. Edition du guide méthodologique.

○ **21/09/1992** : groupe SAGE. (Boîte n°5)

(Relevé de décisions, documents de travail et notamment version définitive du guide méthodologique, correspondance)

1. Rédaction et édition du guide méthodologique et de son résumé.

○ **3/11/1992** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°5)

(Relevé de décisions, documents de travail)

1. Présentation et état d'avancement de l'étude de modélisation de gestion de ressource en eau exécutée par EDF, sur le site expérimental Gave de Pau-Echez ;

2. Préparation de la suite des travaux du groupe sur la base du programme d'études inter-Agences, thème D.
3. Préparation d'outils techniques pour l'aide à l'élaboration et au suivi des SAGE.
4. Autres thèmes.

- **10/12/1992** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°5)
(Relevé de décisions, dossier de séance, documents préparatoires)

 5. Diffusion du Guide méthodologique ;
 6. Mode d'approche du fonctionnement des milieux.
 7. Etats d'avancement des études BRGM.
 8. Etats d'avancement des SDAGE et SAGE.
 9. Légende graphique.

B-Réunions 1993

- **12/02/1993** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°6)
(Relevé de décisions, documents de travail)

 1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente ;
 2. Réimpression et diffusion du guide résumé.
 3. Actualisation du tableau de bord des SAGE.
 4. Etat d'avancement des SDAGE.
 5. Etudes de fonctionnement des milieux : approfondissement sur la base de l'étude Loire, de l'état d'avancement des travaux et réflexions du thème C inter agences, et d'une proposition complémentaire du Conseil Supérieur de la Pêche.
 6. Autres thèmes.

- **01/04/1993** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°6)
(Relevé de décisions)

 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12/02/199, à Lyon ;
 2. Mise au point de la plaquette à grande diffusion explicitant les points forts de la loi sur l'eau.
 3. Diffusion de la plaquette du guide méthodologique (version résumées et intégrale) aux niveaux local, départemental et régional.
 4. Actualisation du tableau de bord des SAGE.
 5. Etats d'avancement des SDAGE et analyse comparative.
 6. Préparation du séminaire d'Orléans sur les problèmes juridiques liés au SDAGE.
 7. Autres thèmes.

- **02/04/1993** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°6)
(Relevé de décisions)

 1. Elaboration de la légende graphique des SAGE :
 - Présentation du bureau d'études SIEE ;
 - Présentation de la méthodologie de l'étude.
 - Calendrier de travail, notamment des réunions par bassin.

- **29/04/1993** : groupe SDAGE-SAGE.
(Aucun document relatif à cette réunion n'a pu être retrouvé)

 1. Suivi de l'étude menée par le BMGR concernant une méthodologie d'appui aux Schémas d'Aménagement des Eaux.

- **01/06/1993** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°6)
(Relevé de décisions)
 1. Approbation des comptes-rendus des réunions des 1^{er} et 2 avril 1993 ;
 2. Décision finale sur la plaquette grand public d'appel des SAGE et SDAGE.
 3. Prise en compte des milieux aquatiques.
 4. Légende graphique des SAGE.
 5. Autres actions.

- **02/06/1993** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°6)
(Actes du séminaire « aspects juridiques et institutionnels des SDAGE et SAGE).

- **29/06/1993** : groupe SDAGE-SAGE.
(Aucun document relatif à cette réunion n'a pu être retrouvé)
 1. Suivi de l'étude menée par le BMGR concernant une méthodologie d'appui aux Schémas d'Aménagement des Eaux.

- **08/09/1993** : groupe SAGE. (Boîte n°6)
(Compte-rendu)
 1. Légende graphique des SAGE ;
 2. Mission de suivi des SDAGE.
 3. Tableaux de bord des SAGE.
 4. Actions diverses en cours.

- **04/11/1993** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°6)
(Documents de travail)
 1. Journée de travail sur le suivi des SDAGE.

- **20/11/1993** : groupe SDAGE-SAGE, réunion d'Orléans (Boîte n°6)
(Compte-rendu et document final issu de la réunion de France Nature Environnement, *Prise en compte des milieux naturels dans le cadre de l'élaboration des SDAGE et des SAGE, juillet 1994*).
 1. Analyse du rapport de France Nature Environnement.

- **26/11/1993** : groupe SDAGE –SAGE. (Boîte n°6)
(Documents de travail)
 1. Validation du rapport d'activités 1993.

- **08/12/1993** : groupe SDAGE –SAGE. (Boîte n°6)
(Documents préparatoires et de travail)
 1. Objectifs de qualité et de quantité.

C- Réunions 1994

○ **03/02/1994** : groupe SAGE. (Boîte n°7)

(Compte-rendu)

1. Compte-rendu de la réunion DAE/DIREN de Bassin/DE du 25/01/94 ;
2. Mise en place du suivi des SDAGE.
3. Aspects juridiques des SDAGE.
4. Programme 1994 du groupe inter-bassins.
5. Légende graphique des SAGE.

○ **15/03/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°7)

(Relevé de décisions, documents de travail, document produit à la suite de la réunion sur le suivi national de l'élaboration des SDAGE)

1. SDAGE (validation des contenus des différents thèmes ; méthode de travail pour la mise en œuvre des approfondissements nécessaires ; cas particulier des aspects juridiques ; conditions d'élaboration du glossaire) ;
2. SAGE (tableau de bord ; légende graphique ; état d'avancement des études et recherches complémentaires ; informations diverses).

○ **30/03/1994** : réunion de l'Agence Adour-Garonne, de la DIREN de bassin et du bureau d'études « Organisation et Environnement ».

(Aucun document relatif à cette réunion n'a pu être retrouvé)

1. Questions touchant aux principes généraux d'élaboration du SDAGE.
2. Analyse critique de l'avant projet pour propositions d'amendements de textes.

○ **05/04/1994** : réunion de l'Agence Adour-Garonne, de la DIREN de bassin et du bureau d'études « organisation et environnement ».

(Aucun document relatif à cette réunion n'a pu être retrouvé)

1. Questions touchant aux principes généraux d'élaboration du SDAGE ;
2. Analyse critique de l'avant projet pour propositions d'amendements de textes.

○ **19/04/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°7)

(Relevé de décisions, documents de travail)

1. Approche stratégique ;
2. Aspects juridiques.
3. Volet économique et financier.
4. Prochaines réunions SDAGE et SAGE.

○ **03/05/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°7)

(Relevé de décisions)

1. Objectifs de qualité.

○ **02/06/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°7)

(Documents de travail, documents produits suite à la réunion)

1. Volet eaux souterraines des SDAGE ;
2. Légende graphique des SAGE.

○ **09/06/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°7)

(Note d'orientation)

1. Evaluation économique des SDAGE.

- **09/06/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°7)
(Document préparatoire)
1. Evaluation économique des SDAGE.
- **12/07/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°7)
(Relevé de décisions, documents de travail)
1. Méthodologie de la détermination des débits objectifs ;
2. Etat d'avancement des SDAGE, des textes réglementaires, de la légende cartographique et des différents SAGE.
- **30/09/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°7)
(Compte-rendu, note d'information, documents de travail)
1. SDAGE (aspects juridiques ; glossaire ; méthodologies spécifiques) ;
2. SDAGE et SAGE (plan décennal de protection des zones humides. suite à donner aux études BRGM et SIEE ; informations diverses).
- **16/11/1994** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°8)
(Relevé de décisions, documents de travail, documents produits suite à la réunion)
1. Légende graphique des SAGE ;
2. Expertise juridique des SDAGE.
3. Méthodologies générales SDAGE :
- Détermination des débits d'objectifs.
- Evaluation économique.
- Identification et cartographie des zones humides.

D- Réunions 1995

- **12/01/1995** : groupe de pilotage pour l'élaboration d'un glossaire SDAGE.
(Boîte n°8)
(Compte-rendu)
1. Bilan d'avancement du projet.
- **19/01/1995** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°8)
(Relevé de décisions, documents de travail, documents produits suite à la réunion)
1. Etat d'avancement des SDAGE ;
2. Glossaire.
3. Projet de circulaire de portée juridique des SDAGE.
4. Travaux BRGM Service public sur SDAGE-SAGE.
5. Programme de travail 95/96 du groupe de travail
- **20/01/1995** : groupe de pilotage pour l'élaboration d'un glossaire SDAGE.
(Boîte n°8)
(Compte-rendu)
1. Validation de nouvelles définitions.
- **16/03/1995** : réunion DIREN/Agences de l'eau/Direction de l'Eau.
(documents de travail) (Boîte n°8)
1. Questions relatives à la portée juridique des SDAGE.

- **28/03/1995** : groupe de travail mission « zones humides ». (Boîte n°8)
(Compte-rendu, documents de travail)
 1. Observatoire des zones humides ;
 2. Cohérence avec les dispositions inscrites dans les projets de SDAGE.
 3. Contribution des programmes des Agences de l'Eau.
 4. Action d'information et de sensibilisation.
 5. Secteurs test pour la définition d'un programme pluriannuel d'action.

- **31/03/1995** : groupe de pilotage pour l'élaboration d'un glossaire SDAGE.
(Boîte n°8)
(Documents de travail)
 1. Examen de la première version du glossaire.

- **31/03/1995** : groupe SAGE. (Boîte n°8)
(Relevé de décisions, documents de travail)
 1. Information sur la circulaire relative à l'articulation SDAGE-SAGE et Schémas Départementaux des Carrières ;
 2. Aspects financiers et économiques des SDAGE.
 3. Priorités du programme d'Etudes inter-Agences, thème D.

- **26/04/1995** : groupe de travail mission « zones humides ». (Boîte n°8)
(Compte-rendu, documents de travail)
 1. Programme de recherche ;
 2. Observatoire.

- **02/06/1995** : groupe SAGE. (Boîte n°9)
(Relevé de décisions, documents de travail)
 1. SDAGE (état d'avancement ; glossaire ; travaux en régie du groupe) ;
 2. Etudes en instance (édition du guide cartographique, Agence Adour-Garonne ; cartographie et délimitation des zones humides, Agence Rhone-Méditerranée-Corse/Agence Adour-Garonne; approche d'une démarche objectifs de qualité).
 3. Etudes engagées (aspects sociologiques des SAGE ; suivi des SAGE pilotes ; cahiers techniques GRAIE, RMC ; travaux BRGM ; travaux sur les Schémas de Vocation Piscicole, SDVP).
 4. Suite/valorisation des études engagées au précédent programme inter-Agences (logiciel d'aides à la gestion intégrée ; typologie pour l'entretien des rivières, impact des aménagements sur la capacité auto-épuratrice des eaux courantes).
 5. Informations diverses.

- **30/06/1995** : groupe de travail mission « zones humides ». (Boîte n°9)
(Documents de travail)
 1. Objectifs et méthodes à mettre en œuvre pour l'observatoire national des zones humides.

- **19/09/1995** : groupe SAGE. (Boîte n°9)
(Relevé de décisions, documents de travail, documents produits suite à la réunion)
 1. Présentation du logiciel AGIRE;
 2. Point rapide sur les SDAGE.
 3. Etat d'avancement des études concernant le guide cartographique et la cartographie « zones humides ».
 4. Autres thèmes.

○ **28/09/1995** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°9)
(Documents de travail)

1. Les SAGE et les eaux souterraines.

○ **28/11/1995** : groupe SDAGE-SAGE «eaux souterraines». (Boîte n°9)
(Documents de travail)

1. Analyse du rapport du Conseil Général des Mines, *Les SDAGE, les SAGE et l'eau souterraine*.

○ **03 et 04/10/1995** : séminaire de Rambouillet, concertation entre les directeurs de projet, les chargés de communication et les pilotes des groupes thématiques accompagnés si nécessaire par d'autres membres de ces groupes. (Boîte n°9)

(Relevé de conclusions, documents de travail)

1. Bilan thématique du 4^{ème} programme d'Etudes en cours ;
2. Elaboration des projets de programmes prévisionnels 1996.
3. Premières discussions sur le 5^{ème} programme d'Etudes.

E- Réunions 1996

○ **18/01/1996** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°10)

(Relevé de décisions, documents de travail, documents produits suite à la réunion)

1. Examen et lancement du programmes des études 1996 ;
2. Suivi des SDAGE.
3. Guide cartographique SAGE.

○ **20/03/1996** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°10)

(Relevé de décisions manuscrit, documents de travail)

1. Suivi des SDAGE ;
2. Suivi des SAGE.
3. Divers : point d'avancement des études ou projets.

○ **25/03/1996** : groupe SDAGE-SAGE « eaux souterraines ». (Boîte n°10)

(Relevé de décisions, documents de travail)

1. Mise en œuvre des conclusions du rapport du Conseil Général des Mines.

○ **18/06/1996** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°10)

(Documents de travail)

1. Point d'avancement de études ou projets en cours ;
2. Information échanges sur les orientations du programme d'Etudes inter-Agences.
3. Séminaire du groupe sur le rapport d'étude CERGRENE et l'évolution du guide méthodologique SAGE.

26/06/1996: groupe SDAGE-SAGE.

(Aucun document concernant cette réunion n'a pu être retrouvé)

1. Suite à donner à la mission CERGRENE pour la méthodologie des SAGE.

- **13/12/1996** : groupe SDAGE-SAGE. (Boîte n°10)
(Documents de travail, documents produits suite à la réunion)
- 1. Dispositif de suivi des SDAGE (point principal) ;
- 2. Document RETKOWSKY de présentation des SDAGE.
- 3. Préparation colloque SDAGE-SAGE du 26 juin 1997.
- 4. Etat d'avancement SAGE.
- 5. Information sur l'évolution du groupe de travail SDAGE-SAGE dans la nouvelle organisation des études inter-Agences.
- 6. Divers : état d'avancement.